

DEPARTEMENT

MARTINIQUE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER

Séance du mercredi 22 février 2017

NOMBRES DE MEMBRES				
En exercice	Présents	Votants		
35	22	30		
		Dont procurations		
		08		
VOTES				
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	N'ayant pas pris part au vote
30	30	00	00	00

Date de la convocation
17/02/2017

Date d'affichage
17/02/2017

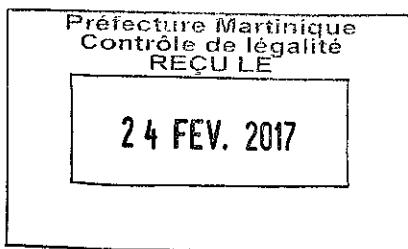
Objet de la Délibération

FINANCES

Travaux d'intérêt local
Subvention exceptionnelle de l'Etat

Président de Séance :
Luc CLEMENTE, Maire

Secrétaire de Séance :
Patrick FLERIAG



L'an deux mille dix-sept et le **mercredi vingt-deux février** le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur Luc CLEMENTE, le Maire.

Étaient présents : MM Luc CLEMENTE, Fred DERNE, Marie GARON, Émile GONIER, Yolène LARGEN-MARINE, Félix CATHERINE, Christine ALIKER, Eric JULTAT, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Patrick FLERIAG, Gérard CHAUVET, Antoine JEAN-BOLO, Marie-Claude RAQUIL, Sainte-Claire JANVIER, Dominique CUPIT, Charles ANIN, William PAULIN, Maurice JOSEPH-MONROSE, Marie Victor PAIGERAC, Patrice CHARLEBOIS, Marinette TORPILLE, Christophe AGELAN.

Absents excusés : MM Arlette BRAVO-PRUDENT, Raphael BORDELAIS, Josiane NAPOLY épouse PUJAR, Laurie ABAUL, Joseph Armand BRAY, Nicole DUFEAL, Maryse SOUFFLEUR épouse AUGUSTE-CHARLERY, Philippe TAIEB, Max ORVILLE, Renaud SAINT-ALBIN.

Absents : MM Danielle MINIETTI épouse RAYMOND, Léone VAILLANT épouse BARDURY.

Procurations : MM Arlette BRAVO-PRUDENT, Raphael BORDELAIS, Josiane NAPOLY épouse PUJAR, Laurie ABAUL, Joseph Armand BRAY, Maryse SOUFFLEUR épouse AUGUSTE-CHARLERY, Nicole DUFEAL, Philippe TAIEB ont respectivement donné procuration à Christine ALIKER, Félix CATHERINE, Marie Claude RAQUIL, Patrice CHARLEBOIS, Maurice JOSEPH-MONROSE, William PAULIN, Marie-Victor PAIGERAC, Christophe AGELAN.

TRAVAUX D'INTERET LOCAL
(SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DE L'ETAT)

À la demande de monsieur le Maire, monsieur Patrice CHARLEBOIS précise que la ville de Schoelcher pourrait bénéficier d'une subvention exceptionnelle de l'Etat de quinze mille euros (15 000 €). Cette somme ayant été inscrite par M. Nestor AZEROT Député de la Martinique sur sa réserve parlementaire, au titre des travaux d'intérêt local (TDIL).

L'Assemblée est invitée à affecter cette somme en complément de financement des travaux de Réaménagement de la voie d'accès au lotissement Fonds Rousseau (Voie Hurault de Manoncourt) dont le montant prévisionnel s'élève à trois cent trente cinq mille euros hors taxes

Le nouveau plan de financement de cette opération se présente comme suit :

- Collectivité Territoriale de Martinique	: 234 500.00 €
- Etat (TDIL)	: 15 000.00 €
- Ville de Schoelcher	: 85 500.00 €

Total HT :	335 000.00 €
------------	--------------

Le Conseil municipal, ouï l'exposé de monsieur Patrice CHARLEBOIS et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité et à ce stade de la procédure :

- **d'affecter l'aide exceptionnelle de l'Etat de quinze mille euros (15 000 €) allouée à la ville au titre des travaux d'intérêt local en complément de financement de l'opération : « Travaux de Réaménagement de la voie d'accès au lotissement Fonds Rousseau (Voie Hurault de Manoncourt) .**

Pour extrait certifié conforme,
Schoelcher, le, 23 FEV. 2017

Le Maire

Luc CLEMENTE

